

MYRIAM LHUILLIER



Conseillère départementale du canton d'Annecy-2

Elue au Conseil départemental depuis 2015.

Membre de la Commission Permanente.

Membre de la 2ème Commission Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement Social

Présidente de la 5ème Commission Economie, Enseignement Supérieur, Recherche, Aménagement Numérique.

Membre de la 6ème Commission Tourisme, Lacs et Montagne.

Métier : conseillère en création d'entreprise.



En binôme avec:

[Dominique Puthod](#)



Remplaçant(s):

Corrine Duché

2 questions à:

Comment voyez vous votre rôle de Conseillère départementale ?



Le Conseiller départemental est un élu de proximité, accessible, qui œuvre pour promouvoir son canton via sa présence dans certaines instances locales et son engagement dans différentes commissions (action sociale, jeunesse...), au service des citoyens, mais il est également capable d'avoir une vision plus globale sur le développement du département et sa promotion, de prendre des décisions, défendre des projets.

Quel est, selon vous, l'intérêt de l'échelon départemental ?



L'échelon départemental permet une meilleure connaissance "terrain", c'est-à-dire des atouts et des difficultés d'un territoire, donc de pouvoir mettre en œuvre des actions au plus proche des besoins de la population, des entreprises, des agriculteurs ... pour développer notre département et améliorer la qualité de vie des Haut-Savoyards. De plus, les prises de décisions sont plus rapides à l'échelon d'un département qu'au niveau régional.